

Les plus anciens documents linguistiques de la France

Corpus : (chFlan)

Responsable du corpus : -

Édition de la charte : -

chFlando71

Édition critique

1271 (n. st.), 2 février.

Type de document: Charte: vente.

Objet: Vente par Jean Godscalc et sa femme, à Jean le Bey, de Poperinghe de trois mesures de terre situées à Westvleteren.

Auteur: [L'échevinage] d'Ypres.

Disposant: Jean Godscalc et sa femme.

Sceau: [L'échevinage] d'Ypres.

Bénéficiaire: Jean le Bey, de Poperingh.

Support: Parchemin scellé sur simples queues de deux sceaux ronds de cire rouge dont il ne subsiste que des traces.

Lieu de conservation: Archives du Séminaire épiscopal à Bruges, Abbaye de Notre-Dame à Zonnebeke (= fonds Zonnebeke), n^o 55.

Édition antérieure: C. Callewaert, 1925, Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke, p. 125; R. Mantou, 1987, Documents linguistiques de la Belgique romane. II. Flandre occidentale et Flandre orientale, p. 88.

Verso: De tribus mensuris terre in Westvleterne (XIII^e s.).

Transcription de la charte

1 Nous [...] ^[1], eschevin d'Ypre, **2** faisons savoir à-tous **3** que, conme, en-tamps passé, Jehan Godscal, \2 fil Willame, bourgeois d'Ypre, achata, ensi qu'il dist, encontre Franchois le Hoom, tainteur de waide, de Poperinghes, trois mesures de \3 terre de Hannoot, pau plus ou pau mains, estans *et* gisans en le paroche de Westvleternes, **4** li dessusdis Jehan Godscal *et* demizele \4 Kerstiene, se fenme, sont venu *par*devant nous *et* ont *reconnut* qu'il ont vendu *bien et* loyalmment les dites trois mesures de terre \5 de Hannoot, pau plus ou mains, à Jehan le Bey, de Poperinghes, *et* che pour une certaine sonme de-deniers dont il se-tient \6 du devant dit Jehan le Bey *bien* apaiiet *et* assols, *et* il lui en ont donnet *et* donnent tout le mesme pooir, cause, droit *et* action \7 qui y-out ou puoit avoir as dites trois mesures de Hannoot *susdis*. **5** En tiesmongnage de ce y-avons mis nos seaux. **6** Fait l'an mil \8 .CC. soissante *et* dis, le jour Nostre Dame à-le Candeler.

Notes de transcription

^[1] Environ trente lettres devenues illisibles (encre pâlie ou usure).